

Montpellier, 6 janvier 2020

Prévention du risque inondation

Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de VALRAS-PLAGE

Enquête publique du 8 janvier au 10 février 2020

L'enquête publique relative à la révision du plan de prévention des risques d'inondation (submersion marine et débordement fluvial) de la commune de Valras-Plage se déroulera du mercredi 8 janvier 8h30 au lundi 10 février 2020 17h30.

Chacun peut, pendant la durée de l'enquête, venir consulter le projet de PPRi et exprimer, s'il le souhaite, ses observations :

► sur le registre tenu en Mairie de Valras-Plage du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

► par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie : Mr Georges LESCUYER commissaire enquêteur / Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Valras-Plage / Mairie 10 Allée Charles de Gaulle - 34 350 VALRAS-PLAGE

► par mail au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr en mentionnant l'objet « Enquête publique du PPRi de Valras-Plage »

► ou directement auprès du commissaire-enquêteur qui sera présent à la Mairie aux jours et horaires suivants :

- le vendredi 10 janvier de 14h30 à 17h30,
- le samedi 18 janvier 2020 de 9h à 12h,
- le lundi 27 janvier 2020 de 16h à 19h,
- le mercredi 5 février 2020 de 9h à 12h,
- le lundi 10 février 2020 de 14h30 à 17h30

Le dossier d'enquête dématérialisé est en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault, à l'adresse suivante : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-en-cours-d-elaboration/Plans-de-prevention-des-risques-Inondation-PPRI/Valras-Plage>

Le dossier d'enquête publique pourra être communiqué, à ses frais, à toute personne en faisant la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34).

Un accès gratuit au dossier dématérialisé est possible via un poste informatique mis à disposition du public dans les locaux de la DDTM 34 du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

Renseignements : DDTM 34 (Service "eau, risques et nature") :

► Par courrier : DDTM 34 /SERN/PRNT : Bâtiment Ozone, 181 place Ernest Granier CS 60 556 – 34064 Montpellier Cedex 2 ;

► Par mail : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr ;

► Par téléphone : 04 34 46 62 26

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

